



# l'avantage

POUR VOUS TENIR AU COURANT

JUILLET 2015

## Green Shield Canada met en place un réseau de pharmacies privilégiées pour les médicaments de spécialité

L'industrie pharmaceutique est en train de changer. En effet, un nombre croissant de médicaments biologiques et de spécialité font leur apparition sur le marché. Cette nouvelle technologie est en train de révolutionner le traitement de bon nombre de problèmes médicaux graves et modifie la vie des membres du régime, pour le mieux. Toutefois, ces médicaments de spécialité coûtent en général très cher et constituent un fardeau lourd à porter sur le plan financier pour les régimes de remboursement des médicaments privés et publics au Canada. Le développement de ces médicaments n'est pas prêt de ralentir. C'est pourquoi les médicaments de spécialité continueront de peser sur les coûts de votre régime de remboursement des médicaments dans un avenir prévisible. Dans le cadre de son engagement à trouver des solutions novatrices en matière de gestion de garanties-médicaments, GSC met en place un réseau de pharmacies privilégiées pour les médicaments de spécialité, qui entrera en vigueur dès le **31 août 2015**. Ce réseau limitera l'incidence financière de ces médicaments de spécialité à coût élevé sur votre régime et garantira aux membres du régime qui les achètent de bénéficier du soutien nécessaire pendant leur traitement.

Il est important de mettre ces coûts en perspective ainsi que les employés qui en sont à l'origine. GSC administre des demandes de règlement pour le remboursement de médicaments pour plus de 1,9 million de Canadiens. Pourtant, seuls 4 900 d'entre eux prennent des médicaments de spécialité qui seront traités dans le cadre du réseau de pharmacies privilégiées. Certes, l'incidence financière de ce réseau est grande. Toutefois, les perturbations pour les membres du régime restent infimes.

### VUE D'ENSEMBLE

#### À propos du réseau de pharmacies privilégiées pour les médicaments de spécialité

GSC s'est associée à HealthForward, filiale d'AmerisourceBergen Canada et chef de file du secteur, qui possède une vaste expérience en matière de médicaments de spécialité. L'équipe de pharmaciens de GSC a conçu le programme et choisi les pharmacies participantes pour obtenir la plus grande valeur pour vous et les membres de votre régime.

HealthForward soutiendra le programme du réseau de pharmacies privilégiées pour les médicaments de spécialité de GSC de plusieurs façons. En effet, elle assurera la gestion du réseau des pharmacies participantes, coordonnera l'accès aux médicaments de spécialité pour les membres du régime, proposera des services de soutien à l'observance et communiquera avec les fournisseurs de soins de santé prescripteurs. GSC est chargée de la gestion globale du réseau et continuera d'administrer toutes les décisions touchant les autorisations préalables de couverture.

Unique dans le secteur, le réseau de pharmacies privilégiées pour les médicaments de spécialité de GSC est un service personnalisé qui répond aux besoins des promoteurs de régime. Dans une optique stratégique, il cherche à maximiser l'impact financier pour votre régime de remboursement des médicaments et répondre aux besoins de soutien des membres du régime.

### Comment le réseau de pharmacies privilégiées fonctionne-t-il?

Tous les médicaments de spécialité qui font partie du réseau de pharmacies privilégiées doivent être préalablement autorisés par GSC avant qu'une demande de règlement puisse être remboursée. Dès le 31 août, les membres du régime dont le dossier aura été approuvé pour un médicament de spécialité du réseau de pharmacies privilégiées seront automatiquement inscrits au programme du réseau. Un coordonnateur de soins de HealthForward communiquera avec eux. Les coordonnateurs de soins fournissent un soutien personnalisé et mettent l'accent sur l'observance. Ils aident aussi les membres à trouver une pharmacie approuvée du réseau dans leur communauté.

Les membres du régime devront se procurer leurs médicaments de spécialité du réseau de pharmacies privilégiées dans une pharmacie du réseau approuvée pour se faire rembourser au titre de leur régime de remboursement des médicaments. S'ils choisissent une pharmacie qui n'est pas approuvée, leur demande de règlement ne leur sera pas remboursée.

### Quelles pharmacies font partie du réseau de pharmacies privilégiées?

Notre réseau de pharmacies de spécialité comprend bon nombre de chaînes de pharmacies connues et quelques pharmacies indépendantes (dans les régions rurales et éloignées), facilement accessibles, dans tout le Canada sauf au Québec. (Nous vous en dirons plus sur la situation au Québec sous peu). Chaque pharmacie du réseau propose aussi des services de livraison à domicile ou à la clinique. Le réseau se compose des pharmacies suivantes :

- Shoppers Drug Mart et Shoppers Specialty Health Network
- Loblaws (chaînes de pharmacies détenues par Loblaws, notamment Zehrs, No Frills, Real Canadian Superstore)
- Safeway
- Lawtons Drugs
- Sobeys
- Certaines pharmacies indépendantes dans des régions rurales et éloignées
- Certaines pharmacies en consultation externe dans des centres de cancérologie régionaux

## RÉDUCTION DES COÛTS DES DEMANDES DE RÈGLEMENT

### En quoi le réseau de pharmacies privilégiées va-t-il réduire les coûts des régimes de remboursement des médicaments?

Les pharmacies participantes ont convenu de réduire leur marge bénéficiaire pour les médicaments de spécialité distribués dans le cadre du réseau de pharmacies privilégiées. Résultat : une réduction des coûts globaux de votre régime de remboursement des médicaments. La marge bénéficiaire correspond au coût facturé par les pharmacies pour l'acquisition et la manipulation d'un médicament.

### Qu'en est-il des membres du régime? Bénéficieront-ils d'une réduction du coût des médicaments?

Selon leur régime de remboursement des médicaments, les membres du régime constateront une réduction des coûts qu'ils doivent payer de leur poche à la suite de la réduction de la marge bénéficiaire des pharmacies. Le coordonnateur de soins encouragera aussi les membres du régime à s'inscrire à tout programme d'aide aux patients offert et géré par le fabricant du médicament, ce qui pourrait avoir pour effet de réduire encore les coûts que les membres du régime devraient avoir à déboursier. HealthForward participera à la coordination de l'accès aux médicaments et au remboursement auprès de la pharmacie du réseau, aux programmes d'aide aux patients, le cas échéant, et aidera les membres du régime.

## SERVICES DE SOUTIEN À L'OBSERVANCE – DISCIPLINE2FER

### Y a-t-il d'autres avantages pour les membres du régime?

Les pharmacothérapies touchant les médicaments de spécialité peuvent être coûteuses et complexes. Bon nombre de patients trouvent difficile d'observer le traitement. Vous savez que GSC défend activement l'amélioration de l'observance des membres du régime dans le but de bonifier les résultats pour la santé et réduire le gaspillage dans le système. Les membres du régime dont le dossier a été approuvé pour un médicament de spécialité du réseau de pharmacies privilégiées se verront offrir des services de soutien à l'observance, programme dans le cadre duquel on propose un encadrement personnalisé, des ressources et un suivi continu tout au long du traitement. On leur parlera aussi du portail santé Changerpourlavie<sup>MC</sup>, où ils pourront programmer des rappels.

La participation au programme de soutien à l'observance est facultative. Si un membre du régime ne souhaite pas y participer, sa demande de règlement sera malgré tout approuvée dans la mesure où il se procure son médicament dans une pharmacie participante.

## COMMUNICATION AVEC LES MEMBRES DU RÉGIME

### Comment GSC va-t-elle communiquer avec les membres du régime à propos du réseau de pharmacies privilégiées pour les médicaments de spécialité?

#### Membres du régime qui prennent actuellement un médicament de spécialité du réseau de pharmacies privilégiées (avant le 31 août 2015)

Dès la fin juillet, nous enverrons une lettre détaillée aux membres du régime qui prennent actuellement un médicament de spécialité distribué dans le cadre du réseau de pharmacies privilégiées :

- Les membres du régime dont l'ordonnance est déjà traitée par une pharmacie du réseau seront avisés de communiquer avec HealthForward pour confirmer qu'ils continueront de faire affaire avec la pharmacie actuelle. Ils se verront offrir des services de soutien à l'observance;
- Les membres du régime dont l'ordonnance est traitée par une pharmacie qui ne fait pas partie du réseau devront apporter leur prochaine ordonnance ou son renouvellement à une pharmacie appartenant au réseau. HealthForward les aidera dans cette transition.

#### Membres du régime qui commencent à prendre un médicament de spécialité du réseau de pharmacies privilégiées (après le 31 août 2015)

Les nouveaux membres du régime dont le dossier a été approuvé pour un médicament de spécialité du réseau de pharmacies privilégiées par le biais du programme d'autorisation préalable de GSC, après le 31 août, seront automatiquement inscrits au programme du réseau de pharmacies privilégiées. Une fois la demande d'autorisation spéciale du membre du régime approuvée, un coordonnateur de soins de HealthForward communiquera avec ce dernier pour lui présenter le programme des médicaments de spécialité du réseau de pharmacies privilégiées et lui indiquer les pharmacies approuvées par le réseau qui se trouvent à proximité. HealthForward proposera aussi au membre du régime de profiter des services de soutien à l'observance.

## EXPÉRIENCE DES MEMBRES DU RÉGIME

### Comment les membres du régime vont-ils savoir quelles pharmacies sont membres du réseau de pharmacies privilégiées?

HealthForward communiquera avec les membres du régime pour leur indiquer les pharmacies membres du réseau. Les membres du régime peuvent aussi communiquer avec HealthForward pour obtenir cette information. Le coordonnateur de soins HealthForward collaborera avec les membres du régime pour trouver la pharmacie la plus proche approuvée par le réseau. HealthForward collaborera aussi avec la pharmacie pour faciliter la commande du médicament, y compris la livraison de celui-ci au domicile ou à la clinique de perfusion, le cas échéant.

### Que devra faire le membre du régime à la pharmacie?

Il suffira au membre du régime de présenter sa carte d'identification GSC à la pharmacie participante et la demande de règlement sera traitée par l'entremise du système de demande de règlement pour médicaments en ligne de la pharmacie, comme d'habitude. La marge bénéficiaire de la pharmacie sera automatiquement réduite. Le membre du régime n'aura rien d'autre à faire pour pouvoir bénéficier d'une réduction des coûts des demandes de règlement.

### Que se passe-t-il si un membre du régime fait affaire avec une pharmacie en dehors du réseau?

Si un membre du régime fait affaire avec une pharmacie n'appartenant pas au réseau pour se procurer son médicament de spécialité, sa demande de règlement ne lui sera pas remboursée au titre du régime de remboursement des médicaments. Les membres du régime doivent se procurer leur médicament dans une pharmacie approuvée par le réseau pour que leur demande de règlement leur soit remboursée.

### Comment les membres du régime vont-ils savoir si leur médicament de spécialité est inscrit au réseau de pharmacies privilégiées?

Les membres du régime pourront voir si leur médicament de spécialité est inscrit au réseau de pharmacies privilégiées en utilisant l'outil de recherche en ligne pour les médicaments, accessible par le truchement du compte des Services en ligne des membres du régime. Ils pourront aussi utiliser leur appareil mobile pour vérifier le statut de leur médicament à l'aide de Médicaments à votre portée<sup>MC</sup> sur notre appli mobile GSC à votre portée<sup>MC</sup>. Les membres du régime qui n'ont pas accès aux Services en ligne des membres du régime ou à l'appli pourront téléphoner au Centre de service à la clientèle de GSC.

## MISE EN ŒUVRE

### Comment le réseau de pharmacies privilégiées pour les médicaments de spécialité de GSC va-t-il être mis en place pour les promoteurs de régime?

Le 31 août 2015, le réseau de pharmacies privilégiées pour les médicaments de spécialité de GSC entrera en vigueur et deviendra la norme pour tous les régimes de GSC. Nous sommes convaincus que le réseau de pharmacies privilégiées pour les médicaments de spécialité de GSC contribuera à protéger la durabilité financière de votre régime de remboursement des médicaments, veillant ainsi à ce que les médicaments de spécialité du réseau de pharmacies privilégiées restent accessibles et abordables pour les membres du régime, à long terme.

### Quels promoteurs de régime vont bénéficier du réseau de pharmacies privilégiées pour les médicaments de spécialité?

Le réseau de pharmacies privilégiées pour les médicaments de spécialité de GSC s'appliquera aux régimes de paiement direct des médicaments et aux régimes de remboursement de médicaments à paiement différé. Les régimes assortis d'un régime de remboursement des médicaments ne feront pas partie du réseau de pharmacies privilégiées pour les médicaments de spécialité.

## **Le réseau de pharmacies privilégiées pour les médicaments de spécialité de GSC est-il accessible au Québec?**

Non. Les lois du Québec empêchent les pharmacies du Québec de participer à un réseau de fournisseurs privilégiés.

Si vous êtes un client du Québec dont les membres du régime résident au Québec uniquement, ce réseau ne sera accessible à aucun des membres du régime.

Si vous êtes un client national dont certains membres du régime résident au Québec, aucun des membres du régime résidant au Québec n'aura accès au réseau. Seuls les membres du régime qui ne résident pas au Québec auront accès au réseau de pharmacies privilégiées.

## **Puis-je me retirer du réseau de pharmacies privilégiées?**

Nous vous encourageons fortement à consulter l'équipe responsable des comptes de GSC quant aux avantages du réseau de pharmacies privilégiées pour les médicaments de spécialité de GSC et aux effets éventuels en matière de coûts pour votre régime. L'équipe aura accès aux renseignements sur l'incidence du réseau de pharmacies privilégiées et le nombre de membres du régime qui seront touchés. Veuillez consulter un membre de l'équipe des comptes de GSC avant le 31 juillet 2015.